

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 15 JUIN 2023 -

DÉCISION N° 23 - 05 - 029

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 26 avril 2023 s'est réuni le jeudi 15 juin 2023 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Marianne DARFEUILLE (Présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Excusés :

- Georges ZIEGLER (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)

Décision 2 : L'avenant de prolongation au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Le SDIS de la Loire a lancé en décembre 2018 une consultation ayant pour objet le nettoyage des locaux et vitrages du centre départemental du SDIS, ainsi que les espaces extérieurs (parvis et allées, aires de détente, parkings, espaces verts...), avec fourniture de matériels et produits nécessaires à la réalisation des opérations.

Le titulaire a également pour obligation l'entretien des appareils d'hygiène (distributeurs de papier hygiénique et savon, dérouleurs textile, appareils de désinfection WC / urinoirs / cuvettes, diffuseurs de parfum) pour la durée du contrat. Ces prestations étaient auparavant effectuées par un autre prestataire.

La société ONET SERVICES est titulaire depuis le 12 mars 2019 du marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire.

Avant de pouvoir relancer une nouvelle consultation et afin de définir de manière plus précise et plus efficiente les prestations attendues du titulaire au titre du nouveau marché de nettoyage des locaux, il est proposé de prolonger le marché actuel jusqu'au 31 août 2023, soit 61 jours à compter du 1er juillet 2023.

Ce nouvel avenant de prolongation représenterait une augmentation du montant estimatif global du marché, correspondant au forfait de prestations annuelles périodiques à réaliser par le titulaire, de 6 409,51 € HT (7 691,41€ TTC), écart calculé sur la base du montant estimatif global modifié par l'avenant n°3, soit une augmentation du montant estimatif global initial du marché, tout avenant inclus, de 37 770,55 € HT (45 324,66€ TTC) ou 13,5 %.

Ce dossier a fait l'objet d'un examen par la commission d'appel d'offres réunie le 15 juin 2023.

**Vu le rapport présenté par la Présidente,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant de prolongation au marché de nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire avec la société **ONET SERVICES**, sise 33 rue Salvador Allende - 42350 La Talaudière et autorise la Présidente à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

La Présidente du Conseil d'administration
du service départemental
d'incendie et de secours de la Loire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Darfeuille', written over a horizontal line.

Marianne DARFEUILLE